



RAPPORT ANNUEL 2008 - 2009

CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	3
Mot du directeur général	4
Mot de la Ministre	5
Les administrateurs de la CRÉ VHSL	6
<i>Conseil exécutif</i>	<i>6</i>
<i>Conseil d'administration</i>	<i>6</i>
Aperçu du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	7
Mission, mandat et orientation de la CRÉ VHSL	8
Concertation, planification, soutien au développement	9
<i>Réalisation de la CRÉ VHSL</i>	<i>9</i>
<i>Commission Développement social, égalité, cohésion</i>	<i>10</i>
<i>Commission Formation, recherche et sciences</i>	<i>18</i>
<i>Commission Tourisme</i>	<i>19</i>
<i>Commission Communication, culture, patrimoine</i>	<i>22</i>
<i>Commission Économie, transports, entreprises</i>	<i>25</i>
<i>Commission Agroalimentaire</i>	<i>27</i>
<i>Activités hors commission et mandats du gouvernement du Québec</i> ..	<i>32</i>
Activités de communication	33
<i>Médias régionaux et locaux</i>	<i>33</i>
<i>Médias nationaux</i>	<i>34</i>
<i>Internet</i>	<i>34</i>

MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'année 2008-2009 aura été celle de la mise en marche officielle de la structure de concertation de la CRÉ et de ses huit commissions sectorielles, dont le mandat principal est de prioriser les actions dans chacun des secteurs d'activités. Bref, l'année qui s'achève fut marquée par un bouillonnement d'actions dans l'ensemble des Commissions sectorielles, ce qui laisse croire que le travail de planification effectué depuis la création de la CRÉ en 2004 se transforme inévitablement en innovations concrètes au grand bénéfice de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a adopté, lors de l'assemblée de son Conseil d'administration de mars 2009, le plus imposant budget depuis sa création en 2004, totalisant plus de six millions de dollars pour l'an qui s'en vient. Les orientations budgétaires visent nettement à investir massivement dans des projets concrets favorisant le développement régional.

Ces investissements massifs ont été rendus possibles suite au travail des dernières années, particulièrement la reconnaissance de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent au même titre que les autres régions par le gouvernement du Québec. Le Fonds de développement régional (FDR) mis à la disposition de notre région avoisine maintenant les trois millions de dollars, soit dix fois plus que les fonds disponibles en 2003. Quoique nous ayons encore un bout de chemin à parcourir pour atteindre la parité avec les autres régions, la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent peut se féliciter des résultats atteints jusqu'ici.

Je profite de l'occasion pour souligner l'entrée en fonction du nouveau directeur général de la CRÉ en juin 2008, monsieur Jacques Laberge, qui saura porter l'organisation vers l'atteinte de nos objectifs régionaux, j'en suis convaincu. Enfin, je remercie les membres du Conseil d'administration et la permanence de la CRÉ pour leur implication dans cette belle aventure qu'est la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et pour leur intérêt constant envers les nombreux défis qui nous attendent toujours.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Pavone', written in a cursive style.

Sergio Pavone

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le défi de l'année 2008-2009 a été sans contredit la gestion des dossiers et mandats qui incombent à la CRÉ, toujours plus nombreux à mesure que l'organisation gagne en maturité, avec le même souci d'efficacité et de souplesse auxquels nous désirons nous conformer pour assurer à nos partenaires des relations profitables et harmonieuses.

À la lecture du présent rapport annuel, vous constaterez l'étendue des secteurs d'intervention de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et la réalisation de nombreux projets en collaboration avec nos partenaires et les intervenants socio-économiques de notre région. Entre autres, la CRÉ est partenaire dans des ententes spécifiques en immigration, agroalimentaire, conditions de vie des aînés et culture. À celles-ci s'ajoutent les partenariats en approche territoriale intégrée (ATI), égalité, arts et lettres et en environnement pour ne nommer que ceux-là.

Pour la grande majorité des secteurs socio-économiques priorités par la CRÉ, la première étape en fut une de planification du développement régional, compte tenu de l'absence d'un portrait de situation pour la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. En 2008-2009, ces travaux de planification ont avancé à grands pas, notamment avec le dépôt du plan stratégique agroalimentaire 2009-2014, du plan stratégique culturel 2008-2013 et du plan d'action sur l'immigration 2009-2011.

Le travail de planification du développement régional réalisée au cours de 2008-2009 et des années antérieures a permis d'identifier les domaines les plus porteurs et les priorités de notre région. Cela va nous permettre d'injecter des sommes considérables dans des projets tangibles dès l'année 2009-2010. Considérant l'omniprésence de la morosité dans plusieurs pans de notre économie actuellement, nous croyons le moment bien choisi pour stimuler l'activité dans tous les secteurs socio-économiques de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Finalement, je tiens à remercier l'apport de tous les collaborateurs et employés de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, sans qui les présents résultats n'auraient pu vous être présentés.

Le directeur général,

Jacques Laberge

MOT DE LA MINISTRE



Notre région en est une d'importance au Québec; sa diversité et son potentiel exceptionnel à tous les niveaux, jumelé aux actions de notre gouvernement, nous permettra d'offrir une meilleure qualité de vie à l'ensemble de la communauté montérégienne.

Plus que jamais, notre gouvernement croit solidement au développement de toutes les régions du Québec. La Montérégie est une région qui est en croissance constante. En adoptant l'orientation de développement pour la croissance durable et concertée, les membres de la CRÉ de la Vallée-du-Haut Saint-Laurent démontrent leur volonté à optimiser les forces tant économiques, sociales que culturelles.

La réussite et l'atteinte des objectifs que nous nous fixons à tous les jours pour le développement de notre région se font par nos stratégies incluses dans une vision qui intègre l'ensemble des couleurs, produits et particularités régionales, comme autant d'éléments constructifs de la personnalité de la Montérégie.

Pour un nouvel essor de l'économie et faire en sorte que notre région se développe encore plus, mais surtout d'une manière saine, toutes les actions de consommation comptent même les plus simples comme se divertir, se nourrir, se loger et se transporter!

Face à la conjoncture sérieuse à laquelle nous faisons face, nous sommes tous, chacun à notre façon, des agents de la relance et en particulier ici, dans une région qui comporte tous les attributs pour être une des régions les plus dynamiques et les plus fortes du Québec.

Je tiens à féliciter les membres de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour leur travail accompli de façon remarquable et je les remercie de s'engager pleinement envers notre région.

Nicole Ménard

Députée de Laporte
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région de la Montérégie

Québec 

LES ADMINISTRATEURS DE LA CRÉ VHSL



Assemblées du Conseil exécutif et du Conseil d'administration

La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a tenu treize rencontres de son Comité exécutif ainsi que cinq assemblées de son Conseil d'administration au cours de l'année 2008-2009. Le Conseil d'administration compte 29 élus municipaux, 8 partenaires de la société civile, 6 députés de l'Assemblée nationale ainsi qu'un observateur du Ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR).

Comité exécutif

Président

Sergio PAVONE, maire de Châteauguay

1er Vice-Président

Michel KANDYBA, maire de Pincourt

2e Vice-Président

Michel LAVOIE, préfet MRC des Jardins-de-Napierville

Secrétaire

Alain CASTAGNER, préfet MRC Haut-Saint-Laurent

Trésorier

Yves DAOUST, préfet MRC Beauharnois-Salaberry

Administrateur

Michel CHARBONNEAU, président
Commission Économie, Transport et Entreprises

Administratrice

Marie-Louise KERNEÏS, présidente
Commission Formation, Recherche et Sciences

Conseil d'administration

liste des membres et des observateurs :

ÉLUS MUNICIPAUX

Jocelyne BATES, préfète, MRC de Roussillon
Réal BRAZEAU, maire, Rigaud
Gaétan BROSSEAU, maire, Saint-Philippe
Paul CARZOLI, maire, Saint-Lazare
Alain CASTAGNER, préfet, MRC Haut-Saint-Laurent
Daniel CHARLEBOIS, maire, Beauharnois
Elizabeth CORKER, mairesse, Hudson
André-J. CÔTÉ, maire, Candiac
Yves DAOUST, préfet, MRC de Beauharnois-Salaberry
Gilles FARAND, préfet, MRC de Vaudreuil- Soulanges
Alain FREDDETTE, maire, Napierville
Georges GAGNÉ, maire, Delson
Stéphane GENDRON, maire, Huntingdon
André GIROUX, maire, Saint-Patrice-de-Sherrington
Michel KANDYBA, maire, Pincourt

Jacques LAMBERT, maire, Mercier
Denis LAPOINTE, maire, Salaberry-de-Valleyfield
Luc LAVIGUEUR, maire, Ormstown
Michel LAVOIE, préfet, MRC Jardins-de-Napierville
Gaétane LEGAULT, mairesse, Saint-Zotique
Yvon MAILHOT, maire, Léry
Sergio PAVONE, maire, Châteauguay
Gilles PEPIN, maire, Saint-Constant
Guy PILON, maire, Vaudreuil-Dorion
Géraldine T. QUESNEL, mairesse, Les Cèdres
Lucie ROUSSEL, mairesse, La Prairie
Marc ROY, maire, Île-Perrot
Serge ROY, maire, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Robert SAUVÉ, maire, Coteau-du-Lac

PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Serge BOURDON, président
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
Michel CHARBONNEAU, président
Commission Économie, Transport et Entreprises
Eddy PROULX, président
Commission Agroalimentaire
Marie-Louise KERNEÏS, présidente
Commission Formation, Recherche et Sciences
Bertin SAVARD, président
Commission Culture, Communication, Patrimoine
Nicole SÉGUIN, présidente
Commission Développement social, Égalité et Cohésion
Jean-Claude LECOMPTE, président
Commission Tourisme
Catherine MARTIN, représentante
Forum jeunesse

DÉPUTÉS (OBSERVATEURS)

Lucie CHARLEBOIS, députée de Soulanges
Stéphane BILLETTE, député de Huntingdon
Guy LECLAIR, député de Beauharnois
François REBELLO, député de La Prairie
Pierre MOREAU, député de Châteauguay
Yvon MARCOUX, député de Vaudreuil

OBSERVATEUR

Robert SABOURIN
Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

APERÇU DU TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

Le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est situé dans la partie sud-ouest du Québec, borné au sud par les États-Unis, à l'est par la Montérégie Est, au nord par Longueuil et le fleuve Saint-Laurent, et à l'ouest par l'Ontario.

Le territoire comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Roussillon, Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges.

21,2 % de sa population se regroupe dans les deux principales municipalités de la CRÉ :

Châteauguay (43 520 hab.) et Salaberry-de-Valleyfield (39 937 hab.).

Situé dans la zone tempérée nordique, le territoire de la CRÉ - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est en partie localisé dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

On peut aussi noter que 3 155,6 km² du territoire se trouvent en zone agricole (85,0 %), dont 2 363,4 km² sont occupés par des exploitations agricoles (63,6 %).



AKWESASNE • BEAUHARNOIS • CANDIAC • CHÂTEAUGUAY • COTEAU-DU-LAC • DELSON • DUNDEE • ELGIN • FRANKLIN • GODMANCHESTER • HAVELOCK • HEMMINGFORD • HINCHINBROOKE • HOWICK • HUDSON • HUNTINGDON • KAHNAWAKE • LA PRAIRIE • LÉRY • LES CÈDRES • LES COTEAUX • L'ÎLE-CADIEUX • L'ÎLE-PERROT • MERCIER • NAPIERVILLE • NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT • ORMSTOWN • PINCOURT-POINTE-DES-CASCADES • POINTE-FORTUNE • RIGAUD • RIVIÈRE-BEAUDET • SAINT-ANICET • SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE • SAINT-CHRYSOSTOME • SAINT-CLET • SAINT-CONSTANT • SAINT-CYPRIENDE • NAPIERVILLE • SAINTE-BARBE • SAINTE-CATHERINE • SAINTE-CLOTILDE-DE-CHÂTEAUGUAY • SAINTÉDOUARD • SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON • SAINTE-MARTHE • SAINTE-MARTINE • SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS • SAINT-ISIDORE • SAINT-JACQUES-LE-MINEUR • SAINT-LAZARE • SAINT-LOUIS-DEGONZAGUE • SAINT-MATHIEU • SAINT-MICHEL • SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON • SAINT-PHILIPPE • SAINT-POLYCARPE • SAINT-RÉMI • SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA • SAINT-TÉLESPHORE • SAINT-URBAIN-PREMIER • SAINT-ZOTIQUE • SALABERRY-DE-VALLEYFIELD • TERRASSE-VAUDREUIL • TRÈS-SAIN-TRÉDEMPTEUR • TRÈS-SAIN-SACREMENT • VAUDREUIL-DORION • VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

MISSION, MANDAT ET ORIENTATION DE LA CRÉ VHSL



La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire couvrant les MRC Beauharnois-Salaberry, Jardins-de-Napierville, Haut-Saint-Laurent, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges et les deux communautés autochtones de Kahnawake et d'Akwesasne.

Notre mandat

Globalement, le mandat de la CRÉ consiste à :

- Favoriser la concertation des partenaires régionaux sur son territoire;
- Élaborer un plan quinquennal de

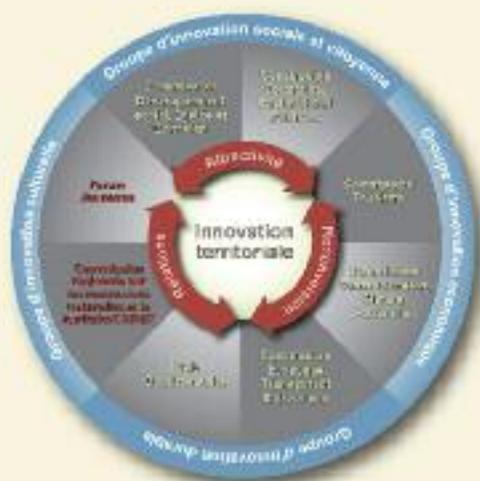
développement définissant les objectifs concertés, généraux et particuliers de développement de son territoire;

- Évaluer les organismes de planification et de développement local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement;
- Gérer le fonds de développement régional;
- Produire des avis et mémoires dans le cadre de consultations gouvernementales concernant son territoire de desserte;
- Tenir informés les partenaires régionaux concernant les activités de développement.

CONCERTATION PLANIFICATION SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

RÉALISATION DU MANDAT DE LA CRÉ

Commissions de la CRÉ



Chaque commission a la responsabilité précise d'un secteur identifié comme secteur clé pour assurer le développement socio-économique de la région. Les commissions doivent alimenter la réflexion à cet égard et assurer la mise en œuvre harmonieuse d'un plan d'action en prenant en compte la vision et les axes adoptés dans la planification quinquennale de la CRÉ ainsi que ceux contenus dans les plans stratégiques couvrant les différentes MRC de la région, ceci dans le respect des enjeux et des forces spécifiques de toutes

les zones du territoire.

La CRÉ répertorie et apprécie les activités de sa structure de concertation, donc des commissions sectorielles, en fonction de ses trois principaux mandats, soit :

Concertation – Planification – Soutien au développement

- 1. Activités de concertation :** assemblées des commissions sectorielles de la CRÉ, forum régional, colloques et toute autre activité favorisant la concertation entre les acteurs des différents secteurs socio-économiques;
- 2. Activités de planification :** activités, entre autres, d'élaboration d'un portrait régional, d'un diagnostic, d'un plan stratégique, d'un plan d'action ou de toute autre activité préalable à la mise en œuvre d'un plan d'action dans un secteur socio-économique donné;
- 3. Soutien au développement régional :** participation financière à un projet de la région favorisant sa réalisation.

Tableau des ententes administratives, de partenariat et spécifiques

Titre de l'entente	Engagement de la CRÉ (2008-2009)	Total de l'entente (2008-2009)
Ententes administratives ou de partenariat		
<i>Approche territoriale intégrée</i>	40 000 \$	85 000 \$
<i>Conseil des Arts et des Lettres du Québec</i>	15 000 \$	30 000 \$
<i>Cellule régionale d'expertise en Muséologie</i>	18 000 \$	36 000 \$
<i>Réussite éducative et sociale des jeunes</i>	15 000 \$	55 000 \$
<i>AJS en participation citoyenne</i>	35 000 \$	235 000 \$
Ententes spécifiques		
<i>Conditions de vie des aînés</i>	10 000 \$	129 000 \$
<i>Immigration</i>	30 000 \$	125 000 \$
<i>Agroalimentaire</i>	50 000 \$	100 000 \$
<i>Culture</i>	50 000 \$	125 000 \$
<i>Égalité</i>	41 000 \$	82 000 \$



Les commissions de la CRÉ

COMMISSION DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉGALITÉ, COHÉSION

La Commission de Développement social, Égalité et Cohésion (CDSÉC) a adopté ses règles de régie interne et complété la sélection et la nomination de l'ensemble de ses commissaires. La CDSÉC est composée de vingt-et-un commissaires, dont quinze avec droit de vote répartis comme suit :

- Le président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ;
- Deux élus municipaux
- Trois représentants égalité, aînés et jeunesse
- Quatre représentants des Centre de Santé de Services sociaux
- Cinq représentants des dynamiques de développement socio-communautaire par territoire de MRC
- Six commissaires observateurs, dont des représentants gouvernementaux et de la CRÉ

Approche territoriale intégrée

L'entente administrative conclue avec Emploi-Québec, le Forum jeunesse VHSL et l'Agence de Santé et de Services sociaux de la Montérégie a pour objet de favoriser la concertation des interventions des partenaires gouvernementaux et régionaux afin de soutenir les initiatives de revitalisation socio-économique dans la région.

Une ressource a été embauchée en avril 2008 dans le cadre de cette entente pour assurer le déploiement de l'Approche territoriale intégrée (ATI) en fonction des priorités régionales identifiées par les partenaires de chacun des territoires de MRC.

910 000 \$ pour lutter contre la pauvreté

Au total, 910 000 \$ sur trois ans ont été annoncés pour contrer la pauvreté dans la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, dont 820 000 \$ proviennent du Fonds de développement régional de la CRÉ et 90 000 \$ du Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

La priorité d'action retenue par la CRÉ sera de soutenir des interventions locales et régionales liées à la mobilisation des communautés. À cette fin, **l'Approche territoriale intégrée (ATI)** a été retenue en tant que formule privilégiée, puisqu'elle vise l'engagement de tous les groupes de la société pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de l'ensemble de la population.

Répartition budgétaire par territoire de MRC 2008-2011 en ATI 910 000\$

MRC	Nombre de personnes mesure de faible revenu	FDR	Forum Jeunesse	TOTAL
Beauharnois-Salaberry	6 860	165 587 \$	18 165 \$	183 752 \$
Haut-Saint-Laurent	4 820	143 705 \$	15 887 \$	159 592 \$
Jardins-de-Napierville	1 990	113 349 \$	12 723 \$	126 072 \$
Roussillon	12 600	227 160 \$	24 580 \$	251 740 \$
Vaudreuil-Soulanges	7 290	170 199 \$	18 645 \$	188 844 \$
TOTAL	33 560	820 000 \$	90 000 \$	910 000 \$

Priorités régionales

Suite à la lecture et l'analyse de la documentation pertinente ainsi qu'à la tournée des représentants des cinq MRC de la région, ont été dégagées quatre priorités régionales qui rejoignent les cinq territoires de MRC face à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Identification des priorités régionales en matière d'Approche territoriale intégrée

1. Transport des personnes
2. Logement social et habitation
3. Sécurité alimentaire
4. Développement du capital social

La répartition de l'enveloppe budgétaire a été réfléchi de façon à éviter un exercice de saupoudrage de fonds. Au contraire, on a voulu s'assurer de bien répondre aux critères de qualification de l'ATI et de viser des résultats pérennes.

A la lumière d'une première analyse des conditions économiques des cinq territoires (MRC) concernés dans la Vallée du Haut-Saint-Laurent, la CDSÉC a considéré de répartir un premier tiers de l'enveloppe selon le principe d'égalité des chances. Ainsi, à titre indicatif, la MRC du Haut-Saint-Laurent, qui compte quelque 24 778

habitants, s'est vue octroyée une part égale à celle de la MRC de Roussillon qui compte plus de 163 556 habitants, considérant les dimensions socio-économiques avantageuses du Roussillon.

Un deuxième tiers de l'enveloppe ATI a été réparti sur la base du nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, alors qu'un troisième tiers des fonds disponibles a été attribué à des projets jugés prioritaires sur le plan régional, sans autre considération que la conformité avec les critères de qualification de l'ATI.



Répartition des enveloppes budgétaires en ATI 2008-2009

Beauharnois-Salaberry	69 507 \$
Haut-Saint-Laurent	62 517 \$
Jardins-deNapierville	52 819 \$
Roussillon	89 177 \$
Vaudreuil-Soulanges	70 980 \$

Les premiers projets ATI voient le jour

Cinq projets, dont les investissements totaux se chiffrent à 443 159 \$, se sont partagé 116 600 \$ sous forme de contributions financières de la CRÉ, les promoteurs assumant la différence de 326 559 \$ en investissement nécessaire.

Ces cinq projets étaient les premiers retenus dans le cadre de la démarche de lutte à la pauvreté dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent:

1. 40 000 \$ à l'Association pour la défense des droits sociaux de Huntingdon pour le projet ***Friperie ADDS***: ce projet vise à mettre sur pied une entreprise d'économie sociale qui serve à la fois de plateau de travail pour la réinsertion sociale et l'emploi et pour la récupération de lingerie;

2. 10 500 \$ à la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour le projet ***Communication concertée en transport collectif***. ce projet vise à faire connaître de façon coordonnée les différents services de transport qui s'offrent à la population de Vaudreuil-Soulanges;

3. 20 000 \$, dont 9 258\$ du Forum Jeunesse, au Comité d'action local de Vaudreuil-Soulanges pour le projet ***Calin de***

Ste-Justine-de-Newton : ce projet vise à offrir des services d'activités de loisir et saines habitudes de vie aux jeunes de la municipalité;

4. 30 000 \$ au Comité de logement social de Roussillon pour le projet ***Logements, maisons de chambres et foyers à la dérive***: ce projet vise à documenter la problématique du logement, constituer une équipe multidisciplinaire d'intervention, ainsi que régler, certifier et valoiriser les méthodes locales d'intervention;

5. 16 100 \$ au Centre local de développement de Roussillon pour le projet de ***Forum sur le développement social*** : ce projet vise à mettre à jour les données de l'étude sur la pauvreté complétée en 2007, à compléter une enquête sur le transport des personnes intra-MRC et à tenir un forum avec les décideurs locaux sur les trois préoccupations que sont le transport des personnes, le logement social et la sécurité alimentaire.



Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

Cette entente spécifique d'une durée de cinq ans, totalisant 595 000 \$, a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, notamment par la mise en commun de ressources financières dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées.

L'entente entre la CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Ministère de la Famille et des aînés permettra notamment :

- de produire une analyse de la situation des aînés sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- de mettre en place des moyens de concertation avec les organisations et les associations qui travaillent auprès des aînés;
- d'élaborer un plan stratégique de promotion visant la reconnaissance de l'apport des aînés;
- d'élaborer un plan d'action en fonction des enjeux définis dans l'analyse de la situation;
- d'associer d'autres partenaires à l'entente spécifique en fonction des enjeux définis.



Entente spécifique en Immigration

Le plan d'action qui se dégage de la réflexion amorcée lors du forum Consensus-Action de mai 2008, qui a réuni une soixantaine de partenaires concernés par l'intégration des personnes immigrantes dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, est maintenant disponible. Depuis, le comité de pilotage de la démarche réunissant des représentants de la CRÉ, du MICC, d'Emploi- Québec, du MDEIE et du MAMROT s'est réuni afin de raffiner et d'in-

tégrer les pistes d'actions suggérées. Une cartographie des différents partenaires, de leurs champs d'action ainsi que des programmes disponibles pour réaliser le plan stratégique a également été produite. C'est ainsi qu'est apparue plus clairement la dynamique d'intervention régionale et locale à mettre en place pour réussir la promotion, l'accueil ainsi que l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes.



Un premier projet : mise en place d'une structure d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes

La CRÉ a soutenu en 2008-2009, par une contribution financière de 50 000 \$, un premier projet dans le cadre de l'entente spécifique en immigration. Le projet pilote proposé par l'organisme Sphère Multiculturelle, permettra de mettre en place une structure d'accueil et d'intégration globale des personnes immigrantes dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

La mise en place de cette structure d'accueil permettra également de sensibiliser le milieu aux enjeux de la gestion de la diversité culturelle, notamment par le développement de

services répondant aux besoins de ces nouveaux concitoyens et par un soutien à l'adaptation des services publics et communautaires locaux à cette nouvelle réalité, favorisant alors leur participation et implication dans toutes les sphères de notre communauté d'accueil. La réalisation de ce projet pilote d'une durée d'un an permettra ainsi de compléter l'offre de services spécialisés déjà offerts par les nombreux partenaires locaux de l'organisme et favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes intéressées à venir s'installer dans la région.

Mise en place d'une structure d'accueil

Un premier projet a été soutenu dans le cadre de l'entente spécifique en immigration conclue avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Emploi-Québec Montréal et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le projet pilote proposé par l'organisme Sphère Multiculturelle, vise la mise en place d'une structure d'accueil et d'intégration globale des personnes immigrantes dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

La mise en place de cette structure d'accueil permettra également de sensibiliser le milieu aux enjeux de la gestion de la diversité culturelle, notamment par le développement de services répondant aux besoins de ces nouveaux concitoyens et par un soutien à l'adaptation des services

publics et communautaires locaux à cette nouvelle réalité favorisant alors leur participation et implication dans toutes les sphères de notre communauté d'accueil.

La réalisation de ce projet pilote d'une durée d'un an permettra ainsi de compléter l'offre de services spécialisés déjà offerts par les nombreux partenaires locaux de l'organisme et de favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes intéressées à venir s'installer dans la région.

À terme, la CRÉ veut déployer une structure d'accueil des nouveaux arrivants adaptée à la réalité de l'ensemble du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. À cette fin, on souhaite établir deux pôles d'attraction additionnels dans Jardins-de-Napierville/Roussillon et Haut-Saint-Laurent/Beauharnois-Salaberry au cours des prochains mois, et ainsi répondre aux besoins d'accueil et d'intégration dans toute la région de la VHSL.



Entente administrative en Égalité

En septembre 2008, la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent amorçait une démarche visant à cibler les enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant à contribution l'ensemble des partenaires communautaires et publics de son territoire. À cette fin, la CRÉ faisait l'embauche d'une consultante et d'une chargée de projet.

L'entente administrative en matière d'égalité prévoyait le développement d'une grille d'application de l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), à l'usage du personnel de la CRÉ responsable du soutien aux commissions et de la direction générale.

Une première session de sensibilisation à l'ADS a eu lieu en octobre 2008 avec les responsables des commissions et la direction générale. Suite à cette session, le questionnaire du *Diagnostic en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les pratiques de gestion des instances* a été élaboré par la consultante, afin d'établir l'état d'avancement des travaux de la CRÉ en matière de parité et d'égalité et d'identifier les opportunités

d'application de l'ADS aux travaux des commissions et de la direction (études, programmes, projets, politiques internes, etc.). Ce questionnaire a été rempli par chaque responsable de commission ainsi que par la direction générale. Une seconde rencontre a permis de recevoir les commentaires des personnes ayant répondu au questionnaire et d'ajuster en conséquence les éléments du questionnaire portant sur la grille d'application de l'ADS.

Les résultats du questionnaire ont également servi à identifier des enjeux prioritaires d'application de l'ADS, en particulier dans la préparation des projets liés à l'approche territoriale intégrée (ATI). L'application de l'ADS à cette étape (insertion d'une « clause égalité » et demande aux promoteurs de décrire comment ils prennent en compte les besoins différents des femmes et des hommes) a permis de constater que les quatre priorités en ATI retenues par les membres de la Commission Développement social, Égalité et Cohésion touchent effectivement différemment les femmes et les hommes et que l'application de l'ADS s'avère des plus pertinentes dans le dossier de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.



Questionnaire en ligne – Égalité entre les femmes et les hommes

Les partenaires de la CRÉ ont été invités à remplir le questionnaire en ligne sur l'Égalité entre les femmes et les hommes, première étape d'une démarche qui vise à:

1. Dresser l'inventaire des programmes, projets et services offerts à la population qui s'inscrivent dans les orientations de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes;
2. Documenter les liens existants entre les

priorités de la CRÉ-VHSL issues de la commission en développement social par son projet visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et les enjeux en matière d'égalité;

3. Identifier le rôle de la CRÉ dans la réalisation des objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la VHSL.

Bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée (BILA)

La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) annonçaient en 2008 la mise en place d'une liste d'attente centralisée pour les services de garde du territoire.

Les principaux acteurs du projet du Bureau d'Inscription sur une Liste d'Attente centralisée (BILA) pour le territoire de la CRÉ ont d'ailleurs souligné à quel point

cette réalisation était essentielle pour les jeunes familles, aux prises avec le casse-tête des listes d'attente. En cours d'année, des démarches auprès de toutes les MRC de la CRÉ ont été entreprises pour maximiser l'adhésion à BILA par les CPE et les bureaux coordonnateurs des places en service de garde de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. On vise ainsi à intégrer les listes d'attente individuelles à l'intérieur du service centralisé.

COMMISSION FORMATION, RECHERCHE ET SCIENCES

La Commission Formation, Recherche et Sciences (CFRS) a adopté ses règles de régie interne et complété la sélection et la nomination de l'ensemble de ses commissaires. La CFRS est composée de dix-neuf commissaires, dont dix-sept avec droit de vote répartis comme suit :

- Président de la CRÉ Vallée-du-Haut-

Saint-Laurent

- Douze membres représentant le secteur de l'éducation
- Deux élus municipaux
- Deux représentants jeunesse
- Deux commissaires observateurs, représentants de la CRÉ



CONCERTATION PLANIFICATION SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Projets soutenus dans le cadre de la CFRS

La Commission Formation, Recherche et Sciences a comme devoir de se pencher sur toute question relative à l'éducation, de formuler des recommandations au Conseil d'administration et de soumettre des projets à la CRÉ. En 2008-2009, six projets ont été soumis par la CFRS et ont reçu l'aval de la CRÉ.

- **Salon de l'Avenir**, en collaboration avec le Forum Jeunesse (10 000\$ du FRIJ)
Événement qui consiste à faire connaître les perspectives d'emploi dans la région aux jeunes des Jardins-de-Napierville et de l'extérieur.

- **Étude de faisabilité** pour le déploiement d'une offre de services de formation universitaire sur le territoire de la VHSL (30 000\$ FDR)

- **Trousse écologique « Zéro déchet »** pour les écoles de la VHSL, en collaboration avec Héritage Saint-Bernard (20 000\$ FDR et ??? FRIJ)

- Soutien au **déploiement régional** de la trousse écologique (27 000\$ FDR)

- **Projet Option-Études** Châteauguay (10 000\$ FDR)

- **Entente sur l'approche orientante** (40 000\$ FDR et 40 000\$ FRIJ)



COMMISSION TOURISME

La Commission Tourisme (CT) s'est réunie à cinq occasions, a adopté ses règles et documents de fonctionnement et a entrepris un exercice de mise à niveau du plan opérationnel de mise en œuvre (structuration des axes) et une réflexion sur un éventuel scénario de gouvernance en matière de développement du secteur touristique dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

La Commission Tourisme est composée de

vingt-deux commissaires, dont vingt avec droit de vote répartis comme suit :

- Président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Quatorze membres représentant le secteur du tourisme
- Deux élus municipaux
- Trois représentants gouvernementaux
- Deux commissaires observateurs, représentants de la CRÉ

Démarche de gouvernance en tourisme

La Commission Tourisme a mandaté quelques-uns de ses membres pour former un comité dont l'objectif a été d'entreprendre une réflexion au sujet de la gouvernance régionale en tourisme.

Élaboration d'un modèle de gouvernance (financement de \$30 000)

Le Comité a recommandé qu'une démarche soit entreprise en vue d'élaborer un modèle de gouvernance en tourisme pour le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui pourrait, à échéance, s'imposer comme ATR pour le territoire de la CRÉ. Pour y arriver, le Comité a recommandé l'embauche d'un consultant dont le mandat sera d'accompagner le Comité-gouvernance et la commission dans cette

démarche. La CRÉ a entériné ces recommandations.

Plan de visibilité promotionnel (Financement de \$195 000 pour 2009)

La CRÉ a également entériné la recommandation de la Commission Tourisme visant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de visibilité régional de l'industrie touristique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, laquelle nécessitera sa participation financière à même le fonds de développement régional (FDR) sur une période maximale de 3 ans, ou jusqu'à la mise en œuvre d'une gouvernance régionale en tourisme. La participation financière de la CRÉ dans la promotion touristique régionale est complémentaire aux investissements déjà réalisés par ses partenaires.

Appel de projets touristiques - 2008

Pour la première fois depuis la création de sa Commission Tourisme, la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a procédé à un appel de projets touristiques en juin 2008, totalisant 210 000 \$, ouvert aux organismes touristiques, aux municipalités et aux organismes du secteur public.

Les organismes étaient invités à soumettre leur projet en tenant compte des quatre grands axes de développement déter-

minés par le plan d'action touristique régional, soit :

- une offre structurée;
- la mise en marché;
- la qualité des visites; et
- la gouvernance du territoire.

Le budget total alloué de 210 000 \$, a été distribué à neuf projets recommandés par la Commission Tourisme.



Liste des projets acceptés dans le cadre de l'appel de projet 2008

Projet	Financement accordé
Site Droulers	17 568
Infrastructure RNF	19 903
Secrets Ile St-Bernard	9 800
Parc sous-marin	7 000
Signalisation Parc Beauharnois	93 129
Expo Rail volet B	20 000
Pôle Rivière Châteauguay	12 000
Panneaux Safari	20 600
Rivière St-Jacques	10 000

La Rivière «Canotable»

Présenté à la CRÉ dans le cadre de l'appel de projets 2008 par la SCABRIC, «la Rivière canotable», a fait l'objet d'une entente plus large avec d'autres partenaires financiers, dont les municipalités concernées par l'aménagement de la rivière Châteauguay. La CRÉ a autorisé un investissement 87 000\$, en addition à l'appel de projets 2008, pour sa réalisation évaluée à plus de 375 000 \$.

Appel de projets touristiques 2009

La CRÉ a lancé un second appel de projets du 16 février 2009 au 31 mars 2009 pour favoriser le développement du tourisme sur son territoire. Tout comme le précédent, cet appel était ouvert aux organismes qui œuvrent dans le secteur touristique, y compris les municipalités et les organismes du secteur public. La liste des projets retenus sera dévoilée suite à l'évaluation de chacun d'eux par la Commission Tourisme.



Route bleue

Le projet de Route bleue appuyé par la CRÉ consiste à réaliser une route navigable sur la grande région métropolitaine qui soit conforme avec les autres routes bleues existantes en utilisant les mêmes cadres opérationnels développés pour le Sentier maritime du Saint-Laurent ainsi que le guide normalisé de développement d'une route bleue.

Réseau cyclable de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

La CRÉ a initié une démarche conjointe

avec les MRC permettant de trouver une solution au développement du projet de réseau cyclable régional. Ce dernier fait effectivement partie des priorités identifiées au plan de développement touristique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et figure comme action prioritaire au plan de mise en oeuvre, considérant le potentiel de retombées économiques et sociales et que l'axe 3 de la route verte représente l'épine dorsale du projet de réseau cyclable de la région.

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, PATRIMOINE

La Commission Culture, Communication, Patrimoine (CCCP) s'est réunie à quatre occasions et a tenu une rencontre spéciale d'analyse à la suite de l'appel de projets se terminant en janvier 2009.

La CCCP est composée de vingt-six commissaires, dont dix-neuf avec droit de vote répartis comme suit :

- Deux élus municipaux;
- Cinq représentants territoriaux (MRC ou municipalités);
- Trois représentants : aînés, jeunesse, Égalité;
- Quatre commissaires observateurs, représentants gouvernementaux
- Un commissaire observateur, représentant du CMCC
- Deux commissaires observateurs, représentants de la CRÉ
- Président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- Huit représentants disciplinaires, dont le président de la CCCP;

Entente administrative - CMCC

Une entente administrative a été conclue avec le Conseil montérégien de la Culture et des Communications pour assurer un service de proximité dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, ainsi que la coordination fonctionnelle de la Commission Culture, Communication, Patrimoine.

1er Forum culturel de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Un comité, mis sur pied et mandaté par la CCCP, travaille à l'organisation du 1er Forum culturel de la VHSL, qui se tiendra le 8 juin 2009 au Collège de Valleyfield.





Entente spécifique en culture et appel de projets culturels

Pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de développement et de l'Entente spécifique en Culture, un appel de projets a été réalisé de septembre 2008 à janvier 2009, visant trois volets :

A. Partage des ressources et développement d'outils collectifs : 75 000\$

B. Projets structurants mobilisateurs et novateurs : 110 000\$ sur deux ans

C. Initiatives locales dans le domaine de la culture, des communications et du patrimoine : 50 000\$

Résultats de l'appel de projets

8 projets retenus pour une enveloppe totale 163 000\$:

o Volet A

- Le Petit théâtre des villes voisines – Municipalité de Saint-Isidore : 25 000\$

o Volet B

- Découvertes paléontologique - Parc archéologique Pointe-du-Buisson : 27 940\$

- Opération mises à jour – Musée régional Vaudreuil-Soulanges : 17 029\$

- Démarrage du site permanent – Musée des Deux-Rives : 50 000\$

o Volet C

- La piste cyclable en œuvres – Autour de nous : 15 000\$

- Les archives en balade – Centre d'histoire La Presqu'île : 10 000\$

- MRC Les Jardins-de-Napierville – Politique culturelle : 15 000\$

- Sensibilisation au patrimoine archéologique – Site Droulers : 3 900\$

Entente administrative - CALQ L'entente entre la CRÉ et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), totalisant 90 000 \$, en est à sa deuxième année d'une durée de trois. La CRÉ puise 15 000\$ du Fonds de développement régional (FDR) pour soutenir les objectifs spécifiques poursuivis par ce partenariat avec le CALQ, soit :

- Soutenir des projets visant à consolider le mandat artistique et à améliorer leur capacité d'actions auprès de la collectivité sur le territoire;
- Soutenir des projets de diffusion et de promotion régionale visant à développer de nouveaux publics;
- Favoriser l'intégration de la relève artistique (artiste, écrivain, travailleur culturel) au sein d'organismes artistiques professionnels de la région;
- Soutenir des projets de développement organisationnel d'organisme en émergence.

Entente administrative – Montmusée et MCCCCF

Cette entente de trois ans totalise 108 000\$, dont 18 000\$ proviennent du FDR pour 2008-2009, avec Montmusée et le MCCCCF, a pour but de réaliser le projet expérimental de Cellule régionale d'ex-

pertise en muséologie (CREM), qui poursuit les huit objectifs suivants :

1. Dresser l'état de situation;
2. Améliorer la gestion des ressources humaines;
3. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières;
4. Assurer le relais avec les partenaires;
5. Améliorer la commercialisation;
6. Consolider le marché scolaire;
7. Développer le marché régional;
8. Renforcer la promotion dans le marché montréalais.

Réserve archéologique et Centre de diffusion de Roussillon

Le soutien au projet de Réserve archéologique et de Centre de diffusion de Roussillon a été appuyé par la Commission et entériné par la CRÉ, qui conclura dans la prochaine année une entente de financement avec la MRC Roussillon et ses partenaires du projet, pour un montant de 80 000\$.



COMMISSION ÉCONOMIE, TRANSPORTS ET ENTREPRISES

La Commission Économie Transports et Entreprises (CÉTE) provisoire s'est réunie à deux occasions, entre autres pour soutenir l'exercice de planification stratégique et veiller à l'organisation du forum économique «*Vision 2015 ? Le Rendez-vous des leaders*», prévu pour le 9 avril 2009. La composition de la CÉTE est

toujours provisoire, mais sera officialisée au cours de l'an 2009-2010. La commission provisoire est composée de onze personnes, dont cinq représentants des CLD du territoire, une représentante de la SADC du Suroît, un représentant du MDEIE, une représentante du MAMROT et deux représentants de la CRÉ.



CONCERTATION PLANIFICATION SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Service d'exportation de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

La CRÉ a accepté de renouveler le financement de 80 000 \$ au Service d'exportation de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (SEVHSL). Le SEVHSL est un service de première ligne aux entreprises locales désireuses d'entreprendre des activités d'exportation. La CRÉ juge essentielle la fourniture d'un tel service en support aux entreprises de la région.

CeDITT

La CRÉ a accordé une contribution financière annuelle de 75 000\$ pour les trois prochaines années au **Centre de développement, d'innovation et de transfert technologique (CeDITT)**. Afin de promouvoir le renforcement de l'industrie manufacturière, le CeDITT, spécialiste en technologie manufacturière et associé au Collège de Valleyfield, offre à la Vallée-du-

Haut-Saint-Laurent un concept mobilisateur pour desservir les PME manufacturières de la région, en matière de développement, d'innovation et de transfert technologique.

La mission du CeDITT est de supporter les PME de la région dans leurs projets d'innovation de produits et de procédés afin de permettre à ces dernières de se distinguer de la concurrence et de survivre face à la mondialisation. En tant que structure d'accueil de proximité, le CeDITT se donne comme mandat d'assurer des services techniques, de sensibilisation et d'accompagnement.

Pour ce faire, Le CeDITT fait principalement appel à l'expertise du Collège de Valleyfield et aux compétences de ses enseignants, notamment dans les domaines du Génie mécanique, de l'Électronique industrielle et des Techniques de laboratoire, en chimie et en biologie.

NASCO – Guanajuato, Mexique

La CRÉ comptait sur une délégation fort significative de l'importance accordée au secteur de la logistique à l'occasion du NASCO (North America's supercorridor coalition) 2008, une conférence sur les transports et l'économie. Pour l'événement, tenu à Guanajuato (Mexique) du 3 au 6 juin 2008, les président et vice-président de la CRÉ, Sergio Pavone et Michel Kandyba se sont rendus sur place pour représenter la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et accompagner le premier ministre du Québec, Jean Charest, en mission pour y promouvoir les échanges commerciaux avec le Mexique.

La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent s'accorde avec la conception gouvernementale de la politique d'intermodalité, telle que décrite à Guanajuato par le premier ministre du Québec. Pour faciliter les liens entre les infrastructures portuaires, ferroviaires, autoroutières et autres, le gouvernement veut notamment élaborer une vision commune entre les partenaires publics et les entreprises privées.

Mémoire présenté aux audiences sur la Porte continentale et le corridor de commerce Québec-Ontario

La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est au cœur du trait d'union entre le corridor de

commerce Québec-NewYork et le corridor Québec-Ontario. Son territoire représente le centre de convergence par où la grande majorité des flux multimodaux de ce commerce doivent nécessairement transiter. Dans ce contexte, la CRÉ a cru pertinent de déposer un mémoire aux audiences sur la Porte continentale et le corridor de commerce Québec-Ontario. Le document est disponible sur le site Internet de la CRÉ au www.crevhsl.org

Colloque 2009 – «En route vers un pôle logistique»

La CRÉ organise la tenue l'important colloque « En route vers un pôle logistique », depuis le mois d'octobre 2008. Le colloque doit se tenir le vendredi 17 avril 2009 au Château Vaudreuil à Vaudreuil-Dorion.

Cet évènement visera à sensibiliser et mobiliser les élus et l'ensemble des décideurs socio-économiques de la grande région de Montréal aux défis et enjeux inhérents au projet d'un pôle logistique intégré dans la région. La CRÉ considère que la tenue du colloque «En route vers un pôle logistique» favorisera leur adhésion à ce projet d'ampleur national, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un plan d'action logistique prévue pour 2009.



COMMISSION AGROALIMENTAIRE



La Commission Agroalimentaire (CAA) s'est réunie à quatre occasions durant l'année 2008-2009 et a tenu un forum le 24 mars 2009. Mise sur pied au cours de la dernière année, la Commission Agroalimentaire a pour mandat d'établir les priorités annuelles et de coordonner la mise en œuvre du plan d'action annuel.



Embauché le 15 septembre 2008, le conseiller en développement agroalimentaire assume la responsabilité de coordonner les activités de concertation et de mobilisation dans le domaine de l'agroalimentaire visant le développement régional.

Au total, plus de 500 000 \$ sont engagés par la CRÉ et ses partenaires, dont le MAPAQ, pour le développement de ce secteur d'activités pour la période couverte par les années 2007 à 2010.

La CAA est composée de trente commissaires, dont vingt-six avec droit de vote répartis comme suit :

- Président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- Deux élus municipaux;
- Trois représentants : aînés, jeunesse et égalité;
- Onze représentants disciplinaires, dont le président de la CAA;
- Cinq représentants territoriaux (MRC ou CLD);

- Quatre représentants gouvernementaux
- Deux commissaires observateurs, représentants du MAPAQ et du MAMROT
- Deux commissaires observateurs, représentants de la CRÉ

Forum Agroalimentaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Suite à l'adoption du plan stratégique agroalimentaire 2009-2014 par la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent en juillet 2008 et la création de la Commission agroalimentaire, celle-ci a développé un plan d'action et s'est donné un échéancier de travail afin de mettre en œuvre ce plan.

Afin de poursuivre la démarche en concertation avec le milieu, tous ont été invités à participer au forum agroalimentaire, à la salle Le Vieux Sainte-Martine, le 24 mars 2009, alors qu'étaient présentés:

- le Plan stratégique 2009 – 2014
- le Plan d'action 2009 – 2010
- la démarche de concertation et de soutien de la CRÉ VHSL

À cette occasion, les participants étaient invités à réagir et bonifier les plans présentés et identifier les actions à mettre en œuvre avec l'implication du milieu.



Plan stratégique agroalimentaire

La planification stratégique 2009-2014 résulte d'un exercice de concertation de dirigeants d'entreprises et les autres acteurs économiques du secteur agricole et agroalimentaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Cette démarche collective a permis de bien prendre le pouls du secteur et de définir avec le milieu les principaux enjeux de développement pour les cinq prochaines années, c'est-à-dire préparer l'avenir de ce secteur d'activités créant un environnement favorable à son développement.

Les cinq axes de développement retenus par le secteur portent sur la **mise en marché, le développement de la transformation, le recrutement et la rétention de la main-d'oeuvre, la gestion du territoire et la qualité de l'environnement**. Ils représentent les enjeux sur lesquels les partenaires ont convenu de diriger prioritairement leurs efforts.

Faits saillants du plan stratégique 2009-2014

5 axes de développement

1. Améliorer la mise en marché des produits de la région et faciliter l'accès au marché canadien et à l'exportation;
2. Augmenter la valeur ajoutée des pro-

duits agricoles par la transformation alimentaire régionale;

3. Améliorer le potentiel d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre locale et étrangère;

4. Concilier les usages du territoire avec le développement du secteur agricole et agroalimentaire;

5. Améliorer la qualité de l'environnement, dans une perspective de développement durable du secteur agricole et agroalimentaire.

Entente spécifique en agroalimentaire

L'entente spécifique pour le développement agroalimentaire de trois ans conclue avec le MAPAQ, totalisant 350 000 \$, en est à sa deuxième année. Tel que prévu, cette somme a été investie pour doter le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent d'une table de concertation et de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nommée Commission Agroalimentaire VHSL. Dans un premier temps, le mandat de cette Commission était d'établir la planification stratégique de développement du secteur et, par la suite, de mettre en œuvre ce plan en misant sur le partenariat. Ces objectifs ont été atteints en 2008-2009.



Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire

La Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire (CRRNT) s'est réunie à quatre occasions durant l'année 2008-2009. L'Agence forestière de la Montérégie (AFM) a été mandatée par la CRÉ de la coordination de la Commission et des travaux d'élaboration du Plan régional de Développement intégré des Ressources et du Territoire (PRDIRT).

La CRRNT est composée de vingt-trois commissaires, dont dix-sept avec droit de vote répartis comme suit :

- Président de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- Un élu municipal;
- Dix représentants sectoriels, dont le président de la CRRNT;
- Cinq représentants territoriaux (MRC ou CLD);
- Quatre commissaires observateurs, représentants gouvernementaux
- Deux commissaires observateurs, représentants de la CRÉ



Plan régional de Développement intégré des Ressources et du Territoire

Le portrait de l'état de la forêt sur le territoire est complété ainsi que l'identification et la description des problématiques en lien avec la forêt. Les orientations de développement pour le domaine forestier vont être complétées et présentées par le comité de travail sur la forêt à la prochaine réunion de la commission le 20 janvier.

Le travail de recherche pour les domaines faunes, territoire et eau est bien entamé. Pour le domaine faune spécifiquement, un comité de travail a été formé et les problématiques de ce domaine particulier lui seront adressées.

Orientations du domaine Forêt

Les orientations dégagées pour le domaine forêt tirent, pour certaines d'entre elles, leur origine des documents de planification, élaborés par diverses instances œuvrant à l'échelle des MRC, de la Montérégie ou du Québec, ainsi que des documents secondaires mettant en lumière des problématiques et des pistes de solution dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Les orientations furent toutefois bonifiées grâce à l'expertise des membres du comité de travail sur la forêt et des membres de la CRRNT Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Les orientations dégagées pour le domaine forêt de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 1 : Réhabiliter la forêt et le potentiel forestier dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Orientation 2 : Maintenir et accroître les superficies forestières sur le territoire

Orientation 3 : Protéger la diversité biologique des écosystèmes forestiers sur le territoire

Orientation 4 : Favoriser le développement des ressources multiples du milieu forestier

Forum jeunesse VHSL

Le Forum jeunesse continue sur sa lancée et rallie de plus en plus de partenaires susceptibles de faire rayonner ses démarches et ses projets. En cette ère de renouveau, le Forum jeunesse s’est donné les outils pour, plus que jamais, réussir à placer les jeunes de 35 et moins au cœur des changements de leurs conditions de vie.

Dans le présent rapport d’activités, seuls les principaux faits saillants sont présentés. Cependant, le rapport d’activités complet du Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est disponible dans son intégralité au : www.forumjeunessevhsl.org.



Composition du Comité de gestion

Le comité de gestion du Forum se compose de 17 membres bénévoles âgés entre 16 et 35 ans.

Parmi ces jeunes administrateurs, six personnes représentent différents secteurs d’activités dans lesquels ils ont de l’expertise ou de l’intérêt, tels les sports, la santé, l’éducation, l’environnement ou les affaires municipales. Ces représentants sectoriels ont été nommés par un comité de sélection.

Dix autres membres occupent des sièges territoriaux. En effet, deux représentants de chacune des Municipalités régionales de comté (MRC) du territoire desservies par le Forum prennent part aux réunions du comité. Ces derniers ont été nommés

par le conseil de leur MRC respective. Enfin, un siège est réservé à un(e) représentant(e) autochtone..

Les faits saillants 2008-2009

Les activités administratives

L’équipe du Forum jeunesse s’agrandit; depuis novembre, l’organisme compte maintenant une agente FRIJ, laquelle traite l’ensemble des ententes financières dans lesquelles le Forum jeunesse est impliqué. Le Forum a également embauché un deuxième agent de participation citoyenne. Ce dernier a reçu le mandat de réaliser les objectifs de l’entente en participation citoyenne. Le Forum jeunesse compte donc quatre employés, en plus de superviser la ressource chargée du projet Engagement Jeunesse, qui sera appelée travailler de plus en plus étroitement avec le Forum jeunesse au cours des prochains mois.

Gestion du FRIJ

Outre les investissements locaux réalisés en 2007-2008 (près de 600 000\$), le Forum jeunesse est impliqué dans les ententes suivantes :

- **Approche territoriale intégrée (ATI) :** Le Forum jeunesse est un partenaire de l'ATI et permet aux comités territoriaux d'accéder à des sommes supplémentaires dans la mesure où les projets retenus ont un impact sur la jeunesse;

- **Autochtones :** Plusieurs rencontres ont eu lieu à Kahnawake et la possibilité de créer un Youth Forum est particulièrement emballante pour eux. Le Secrétariat à la jeunesse et le Secrétariat aux affaires autochtones ont été approchés pour une participation à une telle entente;

- **Réussite sociale éducative des jeunes :** Plusieurs discussions ont lieu avec Réussite Montérégie et les commissions scolaires du territoire pour développer un projet lié à ces enjeux;

- **Entente spécifique en Culture :** un outil de formation de la relève artistique devrait être conçu dans le but de préparer la

relève à faire face au côté entrepreneurial de leur métier;

- **Jeux du Québec 2011 :** une somme maximale de 75 000 \$ sur trois ans a été engagée auprès du comité organisateur des Jeux de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield pour la réalisation d'un projet structurant d'insertion socio-professionnelle lié à la réalisation des Jeux.

Favoriser la participation citoyenne des jeunes

2008-2009 été particulièrement consacré à la réalisation de la tournée de la Caravane citoyenne, à la promotion du concours de reconnaissance Je prends ma place, au déploiement du programme Électeurs en herbe et à la diffusion du guide Entre en jeu.

Enfin, le Forum jeunesse déploie également beaucoup d'énergie à accompagner les membres de son comité de gestion dans leur apprentissage et leur intégration aux activités du Forum jeunesse et de la CRÉ, de la même manière qu'il intègre de manière personnalisée les nouveaux représentants qui joignent le comité directeur en participation citoyenne.



ACTIVITÉS HORS COMMISSION ET MANDATS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Rapport sur les deux premiers volets du Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs

Pour faire la lumière sur la situation des services de garde éducatifs du territoire, la CRÉ et la Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) concluaient en 2008 une entente administrative. La CRÉ choisissait par la suite de s'adjoindre les services du Regroupement des Centres de la petite enfance de la Montérégie, organisme compétent en la matière. C'est ainsi qu'il a été possible de répertorier l'information disponible sur les services de garde, de dresser un bilan de la situation actuelle, de la situation souhaitée et des améliorations proposées concernant les services de garde éducatifs offerts aux familles et aussi d'identifier des moyens pour faciliter l'accès aux services de garde et la gestion de l'attente.

Malgré tous les efforts déployés au cours de la dernière décennie pour développer de nouvelles places en services de garde, des milliers de parents sont toujours en attente de places pour leur enfant. A priori,

ce rapport vise l'atteinte de deux grands objectifs importants, soit la planification du développement des 18,000 places additionnelles promises par le gouvernement, et l'accès à l'information sur les services de garde éducatifs de qualité disponibles pour les parents. Cette étude suggère également des solutions visant le soutien des parents dans leur volonté de concilier leur réalité en regard du travail et/ou des études.

Ce rapport identifie et explique les besoins des familles, propose des priorités de développement régional, élabore des mesures et des solutions pour augmenter et consolider l'accessibilité aux services de garde éducatifs en regard de trois groupes de besoins à évaluer, soit les besoins des familles; les besoins des enfants ainsi que les besoins du milieu; et finalement il définit des moyens pour assurer l'accès à l'information.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

MÉDIAS RÉGIONAUX ET LOCAUX

(revue de presse)

Couverture de la presse locale (titres des articles)

Les Affaires du Sud-Ouest

- 6 millions \$ pour le développement de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Colloque logistique- Jocelyne Cazin fera parler de logistique
- 595 000\$ en projets pour les aînés

Le Reflet

- Les organismes sondés
- Appel de projets pour le développement touristique
- Appel de projets pour le développement de la culture, des communications et du patrimoine
- La CRÉ investit dans le tourisme
- Nouvelle direction générale à la CRÉ

Le Suroît régional

- Sphère multiculturelle reçoit une aide de 50 000 \$ de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Sphère multiculturelle receives \$ 50 000 grant from the CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- 910 000\$ pour lutter contre la pauvreté
- Appel de projets pour le développement de la culture, des communications et du patrimoine

Le Soleil de Valleyfield

- Les femmes présentes au sein des Conseils municipaux de la région
- Des appuis excédant 1 million \$ pour les jeux du Québec
- La CRÉ entrevoit un avenir prometteur pour la région
- Un budget de plus de 6 M\$ axé sur le développement
- Les entreprises de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent « multiplient leurs talents »
- Un plan d'action pour le développement agroalimentaire
- Un organisme accueille les immigrants
- Appel de projets pour le développement touristique
- Les organismes sondés
- Un appareil qui «photocopie» et produit en trois dimensions
- Aide financière de 910 000 \$ pour lutter contre la pauvreté
- L'ancien hôtel de ville de Saint-Timothée change de main
- Octroi de 150 000 \$ à l'organisation des Jeux du Québec
- Appel de projets pour le développement de la culture, des communications et du patrimoine
- Alliance pour faire la guerre aux matières résiduelles
- Nouvelle direction générale à la CRÉ

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le Soleil de Châteauguay

- Mayor Pavone shocked by violence in Congo
- Le maire Pavone frappe par la violence au Congo
- Près de 600 000\$ à investir dans des projets pour les personnes âgées
- Le maire a rendez-vous dans un pays dangereux
- L'agrandissement d'un dépotoir dans l'état de New York inquiète les élus de la région
- 910 000\$ pour lutter contre la pauvreté
- La CRÉ entrevoit un avenir prometteur pour la région
- Octroi de 150 000 \$ à l'organisation des Jeux du Québec
- Appel de projets pour le développement de la culture, des communications et du patrimoine

Coup d'oeil

- La CRÉ lance son plan d'action pour le développement agroalimentaire
- 300 000\$ pour le développement touristique de la région
- Beau temps, mauvais temps, une réussite complète(festival Country)
- Fiesta des cultures, une programmation qui promet

Première Édition

- La CRÉ rénove ses locaux
- Se donner une vision économique pour les années à venir
- Colloque logistique ce vendredi
- L'environnement et la logistique, des créneaux d'avenir
- 595 000 \$ en projets pour les aînés
- La CRÉ, ce n'est pas une super MRC
- Opposition au projet d'expansion du dépotoir de Westville
- 910 000\$ pour lutter contre la pauvreté
- Faciliter l'accès aux loisirs et aux sports
- Aide financière de 50 000 \$ pour Sphère multiculturelle
- Offrir la santé aux jeunes
- Dernière chance pour l'appel de projets en culture et conférence en logistique
- « La CRE, ce n'est pas une super-MRC »
- C'est vrai, la 30 sera finie en 2012!

- L'implication des jeunes récompensée
- À quand le retour de Félix?
- Nouvelle direction générale à la CRÉ

MÉDIAS NATIONAUX

(revue de presse)

Société Radio-Canada

- Québec verse les budgets régionaux
- NASCO, le Premier ministre au en visite au Mexique
- Pierre Dufresne suit le premier ministre au Mexique (radio)

INTERNET

- www.monteregieweb.com
- La CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent entrevoit un avenir prometteur pour la région avec l'A-30

- www.hrimag.com
- L'agroalimentaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent reçoit tout un appui

- www.lesaffaires.com
- L'autoroute 30, passeport pour la prospérité
- Pour des transports collectifs mieux adaptés



RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

Le rapport du vérificateur externe et les états financiers 2008-2009 sont joints au présent rapport annuel, lesquels sont déposés aux membres du Conseil d'administration et sont disponibles sur demande au bureau de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.





CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

88, RUE SAINT-LAURENT
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QUÉBEC) J6S 6J9
TÉL. : 450 370-1881 / 1 877 370-1881
WWW.CREVHSL.ORG